

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 janvier 2011
(convocation du 10 janvier 2011)
(convocation du 10 janvier 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Janvier Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel,
M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles,
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy,
M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
Mme CARTRON Françoise à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. PEREZ Jean-Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à M. FREYGEFOND Ludovic
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUCASSOU Dominique
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
M. DELAUX Stéphan à M. DUPOUY Alain
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 9h50
Mme FAORO Michèle à Mme FOURCADE Paulette
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 10h20
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h30
M. LOTHAIER Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MOGA Alain à M. SIBE Maxime à partir de 9h45
Mme PARCELIER Muriel à Mme COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10h30
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme BREZILLON Anne
M. SENE Malick à M. MOULINIER Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché Public - Travaux de maintenance, de réparation et de mise en conformité des bâtiments communautaires lot 5 serrurerie- Marché n°10088R- Avenant n°1- AUTORISATION

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié au groupement MEDINA / RINCON/ Aquitaine Serrurerie Plomberie, par marché passé en appel d'offres ouvert n°10 088 R (lot 5 - deuxième reconduction) en date du 16 mai 2008, la réalisation des travaux de serrurerie dans le cadre de la maintenance, la réparation et la mise en conformité des bâtiments communautaires.

Ce marché à bons de commande a été conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification et peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Les montants minimum et maximum annuels ont été défini comme suit:
80 000 € pour le minimum et 320 000 € pour le maximum.

Bien que cohérentes ces estimations semblent ne plus suffire aujourd'hui. En effet la forte augmentation des mises en sécurité imprévues a entraîné un fort accroissement de nos engagements financiers sur ce marché.

A ce jour, nous observons que les engagements actuels atteignent 99.1% du montant maximal alors que le marché doit courir jusqu'au 15 mai 2011.

Cette atteinte précoce du montant maximal s'explique par des interventions de mise en sécurité imprévues plus importantes que les années précédentes. D'importants travaux de mise en sécurité à la demande du service du tramway, telles la mise en œuvre de gardes corps sur le site du pont tournant de la rue Achard pour 28 000 € HT, la mise en place de caillebotis métalliques pour éviter les phénomènes de chutes des usagers au niveau de la sous station Quai de Bacalan pour 18 137 € HT ou encore la sécurisation du parc des deux roues du parc relais La Gardette pour un montant imprévu de 20 918 € HT expliquent en partie ces augmentations des engagements budgétaires.

Par ailleurs, la mise en sécurité de certains équipements d'écoles, défectueux et dangereux, explique aussi ces dépassements de prévisions budgétaires. A titre d'exemple la reprise de l'ensemble des cornières des faux plafonds de l'école Nuyens a nécessité un engagement imprévu de 33 275 HT.

Afin de permettre aux services de poursuivre les possibilités d'interventions rapides de protection et sécurisation des sites jusqu'au renouvellement de ce marché prévu le 15 mai 2011, il est proposé d'augmenter de 15 %, soit 48 000 €, le montant maximum de ce marché.

Il est nécessaire de contractualiser cette modification par avenant.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code des Marchés Publics et notamment son article 20

VU le projet d'avenant mis à la disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

-Suite à l'augmentation exceptionnelle et imprévue des mises en sécurité des sites communautaires sur l'année 2010 les engagements financiers sur le marché 10 088 R outrepassent les prévisions maximales,

-la Communauté Urbaine de Bordeaux ne peut se permettre un arrêt brutal du marché suscité sans compromettre la sécurité et la protection des bâtiments dont elle a la charge,

-un avenant augmentant le montant maximum du marché de 15% permettra d'ajuster les dispositions contractuelles initiales aux besoins nouveaux intervenants durant la période de validité du marché.

DECIDE

Article 1 :

Les termes du projet d'avenant n°1, ci annexé, afférent au marché 10 088 R relatif aux travaux de maintenance, de réparation et de mise en conformité des bâtiments communautaires sont approuvés.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1, ci annexé, afférent au marché 10 088 R relatif aux travaux de maintenance, de réparation et de mise en conformité des bâtiments communautaires.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 janvier 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 FÉVRIER 2011**

PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2011

M. MICHÈLE ISTE